

Appel à candidatures – *INHALab* – résidence de collectifs jeunes chercheurs

L'INHA soutient les initiatives de jeunes chercheurs en inaugurant l'*INHALab*. Il invite chaque année pour une résidence de 4 mois à l'INHA deux collectifs de jeunes chercheurs dans un domaine se rapportant à l'histoire de l'art, et met à leur disposition la salle Roberto Longhi, située dans la rotonde de la Galerie Colbert, ainsi qu'un budget de fonctionnement de 5.000 euros.

En plein cœur de Paris, dans un site prestigieux doté de la plus grande bibliothèque d'histoire de l'art au monde, à proximité d'établissements d'enseignement et de recherche dédiés à l'histoire de l'art et au patrimoine (Paris I, Paris IV, EHESS, INP, EPHE, ENC, etc.), de la BnF, de centres de recherche internationaux et de musées, l'INHA accueille en résidence du 1er mars au 30 juin 2019 puis du 1er octobre 2019 au 31 janvier 2020, respectivement, deux collectifs de jeunes chercheurs. L'INHA offrira à ceux-ci un espace polyvalent, un soutien logistique et matériel (du mobilier, deux ordinateurs, une connexion internet, un projecteur vidéo, des cimaises et des vitrines mobiles, selon les besoins indiqués) et une aide à la communication, ainsi qu'une subvention de 5.000 euros pour l'organisation d'activités scientifiques et/ou de manifestations publiques (séminaire, exposition, invitations, projections, performances, etc.).

L'*INHALab* est ouvert à tous les collectifs, constitués sous une forme juridique habilitée à recevoir des subventions (association Loi 1901, etc.), réunissant des jeunes chercheuses et chercheurs de niveau master, doctorat ou post-doctorat ou exerçant leur activité dans le domaine de la critique d'art, de la conservation, etc., dont les objets ou les méthodes se situent dans le champ de l'histoire de l'art ou en relation étroite avec celle-ci. Ces collectifs peuvent être monodisciplinaires comme pluridisciplinaires ou interdisciplinaires, intégrer des artistes ou des créateurs, s'appuyer sur les ressources de l'INHA (y compris sa bibliothèque et ses fonds d'archives). Les candidatures peuvent émaner de l'ensemble du territoire national français et comporter une dimension internationale.

L'*INHALab* vise à favoriser la visibilité de leurs initiatives et à fédérer les jeunes chercheurs dans des dynamiques collectives.

Le référent de l'*INHALab* est la directrice des études et de la recherche de l'INHA, mais les collectifs sélectionnés sont autonomes dans leur fonctionnement et leurs projets.

Le dossier de candidature devra proposer un projet créatif, courant sur les 4 mois de la résidence, et permettant de structurer et fédérer les travaux des jeunes chercheurs, ainsi que de leur donner une visibilité publique. Il est indispensable que les projets tiennent compte du lieu et de la durée affectés à ces résidences. Les collectifs devront ainsi s'interroger sur leur capacité à animer par des propositions originales un espace de passage et de visibilité qui les engagera à dialoguer avec leur environnement. Ne sont pas éligibles pour cet appel des demandes de subvention pour un colloque ou une journée d'études.

Sont requis :

- une lettre de motivation adressée à M. le professeur Éric de Chassey, directeur général de l'Institut national d'histoire de l'art, (1 page minimum) ;
- un exposé des intentions du collectif (1 page minimum) ;
- le projet pour l'*INHALab* (4 pages minimum, précisant les modalités concrètes d'utilisation du temps, de l'espace et du financement alloués) ;

- un calendrier prévisionnel ;
- un budget annexant le RIB de l'association.

Le dossier de candidature devra être déposé sur la plateforme de candidature [ICI](#), avant **27 septembre 2019** minuit.

Les projets seront examinés par un jury composé du directeur général de l'INHA, de la directrice du département des études et de la recherche, de la directrice du département de la bibliothèque et de la documentation, d'une représentante du service des manifestations, de la chef du service de la communication.

Les résultats seront communiqués au plus tard le **11 octobre 2019**.
Tous renseignements complémentaires concernant cet appel peuvent être pris auprès de la direction du département des études et de la recherche (der-dir@inha.fr).